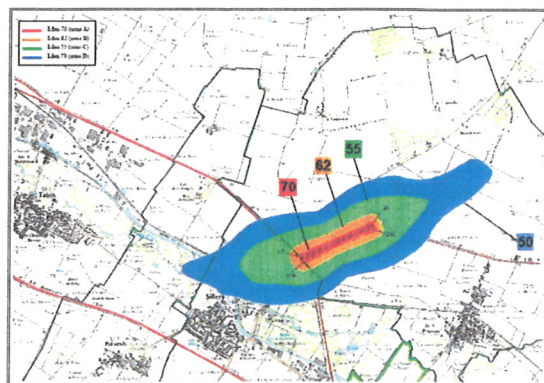




Enquête publique

Révision du Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Reims – Prunay

Communes de Prunay, Puisieulx et Sillery



Le plan d'exposition au bruit (PEB) d'un aérodrome détermine les secteurs susceptibles d'être affectés par le bruit des aéronefs. Dans ces zones, l'utilisation des sols est réglementée afin d'éviter que des populations nouvelles ne soient exposées aux nuisances sonores générées par l'activité de l'aérodrome.

Les prescriptions sont opposables aux tiers doit être annexé au plan local d'urbanisme (PLU) des communes concernées. Les documents d'urbanisme (SCoT, PLU, ...) doivent également être compatibles avec celui-ci.

Par arrêté préfectoral du 5 octobre 2018, Monsieur le préfet du département de la Marne, a ordonné l'ouverture d'une enquête relative au projet de révision du Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Reims – Prunay sur le territoire des communes de Prunay, Puisieulx et Sillery.

L'enquête sera réalisée du mercredi 31 octobre au lundi 3 décembre 2018

Le dossier pourra aussi être consulté sur le site internet des services de l'État dans la Marne à l'adresse suivante <http://www.marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Autres-enquetes> (QR code ci-contre): ainsi que dans les mairies de Prunay, Puisieulx et Sillery aux heures habituelles d'ouverture des mairies.



Mme Valérie COULMIER, commissaire enquêteur se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux, jours et heures suivants :

En mairie de	Jours et heures de permanence
Sillery	• Le 7 novembre 2018 de 11h00 à 13h00
Puisieulx	• Le 15 novembre 2018 de 17h00 à 19h00
Prunay	• Le 3 décembre 2018 de 17h00 à 19h00